pètre de Lambersart, de la lugubre découverte qu'il venait de faire.

De l'enquête à laquelle on s'est livré immédiatement, il résulte que ce cadavre est celui de Mme Vve Mathias Heins, née Marguerite Schumacker, de Saint-Nicolas (grand duché de Luxembourg).

Cette dame s'était rendue à Lille, pour acheter une clef.

Elle s'adonnait malheureusement à la boisson, et depuis quelque temps déjà ses facultés mentales s'affaiblissaient. Elle se sera sans doute égarée.

D'après un examen sommaire du docteur Martin, il résulte que la noyée a succombé à une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

Après les formalités d'usage, Mme Mathias Heins fut reconduite à son domicile, rue Vaillant, 104, à Canteleu-Lambersart.

UNE JEUNE FILLE ASSASSIN

Dunkerque, 19 janvier.

Un drame de famille a mis en émoi les habitants de la rue du Quartier-Neuf.

Au n° 13 de cette rue habite la femme Bulté, séparée depuis quelques années de son mari qui demeure à Rosendael.

La fille aînée des époux Bulté, Jeanne, âgée de quatorze ans et qui reste avec sa mère se livrait depuis quelque temps à la débauche; très souvent de violentes scènes éclatèrent entre la mère et la fille.

Samedi soir, vers 8 heures, sur une remontrance qui lui avait été faite la fille Bulté poussa sa mère dans la cave de la maison et s'acharna ensuite sur sa victime avec une violence inouïe en la frappant à coups de bâton et à coups de pied.

Aux cris poussés par la malheureuse, des voisins accoururent et après avoir dégagé la pauvre femme remirent Jeanne Bulté entre les mains de la police.

Interrogé par le commissaire et par M. le procureur de la République la forcenée n'a manifesté aucun repentir; elle avoue avoir eu l'intention de tuer sa mère.

L'état de Mme Bulté est considéré comme très grave.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Halluin, 19 janvier.

La journée d'hier s'est passée dans le plus grand calme.

De nombreux ouvriers s'étaient rendus dans l'après-midi à Menin où avait lieu une fête au bénéfice des grévistes.

La recette fut à la Maison du Peuple a été fructueuse.

On ne s'attend pas à une entrevue pour aujourd'hui; les ouvriers des établissements Gratry et Defretin ne feront probablement pas de nouvelles démarches et les ouvrières de la maison Fauchille sont décidées à ne pas reprendre le travail aux anciennes conditions.

Quelques ouvrières bobineuses et épeleuses de la maison Gratry travaillaient sur des métiers restés inoccupés par suite de la grève ; nous croyons savoir que ces femmes refuseront aujourd'hui de faire plus longtemps le travail des tisserands.

De nombreux quêteurs s'étaient rendus à Roubaix dans les journées de samedi et dimanche et ont fait une recette qui s'élève à environ 400 francs.

La population ouvrière de Roubaix s'est montrée très sympathique aux grévistes et les quêteurs ne peuvent que se féliciter de l'accueil qu'ils ont reçu partout.

Une algarade s'est produite sur la Grand Place où un vendeur du *Journal de Roubaix* qui était ivre, s'était permis d'insulter un quêteur: le gréviste ne voulut point répondre aux provocations de l'ivrogne mais les assistants indignés eurent vite fait de mettre à la raison le triste personnage.

A part cet incident tout s'est passé dans le plus grand calme, et les ouvriers, heureux d'avoir fait une aussi magnifique recette, s'en sont retournés tout joyeux à Halluin rendre compte aux camarades du résultat inespéré de leurs deux journées de quêtes.

Les quêtes faites vendredi et samedi dans les fabriques d'Halluin ont produit la somme de 900 fr. 94

Les grévistes ont en outre reçu :

Des ouvriers de la fabrique Lordhiois, Tourcoing 20 fr 35.

De la fabrique Glorieux, Roubaix, 31 fr 80.

Des secours arrivent de toutes parts et les travailleurs de la région qui manifestent d'une façon aussi généreuse leurs sentiments de solidarité ouvrière peuvent être assurés que les tisserands d'Halluin sauront bien reconnaître plus tard où se sont trouvés leurs véritables défenseurs

G. DESCHEERDER.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

ROUBAIX

Electeurs Roubaisiens,

De 1888 à 1892 le Conseil municipal réactionnaire de M. Julien Lagache a voté la somme de 867 000 francs pour le bureau de bienfaisance.

De 1892 à 1896, c'est à dire pendant la même période de temps, le Conseil municipal socialiste a voté pour le même établissement charitable la somme de 1,075,000 francs.

Soit une différence en plus de 208,000 francs.

Electeurs, jugez et concluez !

Pour les Hospices

De 1888 à 1892 le Conseil municipal réactionnaire de M. Julien Lagache a voté la somme de 1,023,925 fr. 50 pour les Hospices de Roubaix.

De 1892 à 1896, le Conseil municipal socialiste a voté pour le même objet la somme de 1,814,000 francs soit une différence, en plus de 799.075 fr. 50.

Electeurs, jugez et concluez !

Un roubaisien retour de Madagascar.

Hier par le train de midi 20 rentrait en gare un jeune soldat roubaisien, Jules Cau lui avait fait la campagne de Madagascar.

Ce jeune homme, incorporé au fameux 200e de ligne, est en congé de convalescence. Il semble très fatigué et miné par les fièvres. Il a été un certain temps à Suberbieville.

Revenu sur le vaisseau *Cachemire*, il a été presque six semaines à l'hôpital de Ganèves, près de Lyon. Ses parents qui habitent rue de l'Epeule, cour Sénélar, étaient prévenus de son arrivée et sont allés avec quelques bouquets à la gare.

En sortant, le jeune soldat qui est allé dans un café voisin avec ses parents a été très entouré par les curieux. Il est tombé faible et il a fallu le transporter en voiture à son domicile.

Nous souhaitons à cette victime de la triste expédition de Madagascar un prompt rétablissement.

Suites mortelles d'un accident

On nous rapporte que jeudi dernier un accident grave, puisqu'il a entraîné mort d'homme, se serait produit au tissage Richard Desrousseaux, chemin de la Makellerie.

Un ouvrier tisserand aurait reçu en pleine poitrine une navette lancée à toute force par la chasse de son métier. Il serait tombé sur le coup et aurait ensuite été transporté à Courtrai (Belgique) où il habite.

Samedi matin, cet homme mourait des suites de l'accident.

Le soir, les ouvriers de l'établissement Desrousseaux, ont voulu faire une quête pour la veuve et les trois petits enfants que ce malheureux laisse derrière lui. Toujours, d'après ce qu'on nous rapporte, le patron se serait opposé à ce que cette quête fut faite.

Nous voudrions croire le contraire et nos colonnes sont à la disposition de l'intéressé pour la rectification s'il y a lieu.

Mais si les faits qu'on nous a rapportés sont exacts — ce que nous avons tout lieu de croire, étant donné leur source — nous ne pourrions que blâmer la conduite de M. Desrousseaux qui aurait été tout à fait inhumaine.

Un accident

Hier après midi, vers quatre heures, une jeune fille de quatorze ans, Marie Dewulf, rue Hellmann, à l'Epeule, tombée dans la rue et s'est fracturé l'épaule. Le docteur qui a été appelé à la soigner a décidé son admission à l'hôpital.

Une bagarre mouvementée

Une bagarre mouvementée éclatait, samedi soir, vers 10 heures, rue des Fabricants, entre cinq ou six jeunes gens.

Involontairement, dans la mêlée, ils brisèrent un carreau de vitre et le volet de la maison de M. Victor Bosshard, dessinateur.

La police prévenue est arrivée et a arrêté l'un d'eux, le nommé Florimond D..., tisserand, âgé de 21 ans, demeurant hameau du Touquet, à Wattrelos.

Les autres avaient réussi à prendre la fuite.

Le « Cher frère » allemand

Nous avons signalé vendredi dernier le cas extraordinaire de ce « cher frère » allemand venant élire résidence à Roubaix, à l'école privée de la rue Pellart.

Le *Journal de Roubaix* qui, samedi, n'avait pas parlé de l'affaire, déclare dans son numéro d'hier que Grard Alphonse, le « cher frère » en question, n'est nullement venu à Roubaix pour professer. Il y est seulement *de passage* pour la préparation d'un ouvrage pédagogique, ajoute notre confrère réactionnaire.

Certes, nous voulons bien le croire pour ce qui concerne l'instruction à donner aux enfants roubaisiens. Nous étions certain, après que nous avions dévoilé la présence de cet individu dans notre ville, que des mesures auraient été prises pour que cet allemand, tout catholique qu'il fût, n'aurait pu instruire (!) les enfants français.

Mais notre confrère nous fait rire quand il ajoute que le « cher frère » Grard est de passage à Roubaix pour la préparation d'un ouvrage pédagogique.

Nous ferons remarquer qu'il y a plus de *cinquante jours* déjà que cet allemand est dans nos murs (cela résulte de sa propre déclaration à la mairie).

D'ordinaire, on ne reste pas si longtemps dans une ville quand on y est seulement de passage. Et puis, pourquoi se fait il inscrire comme résidant à Roubaix? Est ce que cet individu, qu'on ne connaît pas, et sur lequel la police ferait peut-être bien de prendre des renseignements, est-ce que par hasard, il aurait l'intention de prolonger son passage dans notre ville ?

En ce cas, nous demanderions à M. le commissaire central de police de vouloir immédiatement le poursuivre pour infraction à la loi de 1892 sur les étrangers.

Cette loi dit que ceux qui ne sont pas français sont tenus de faire, dans les huit jours de leur arrivée dans une ville de France, une déclaration à la mairie de cette ville.

Or, ce n'est que 45 jours après son arrivée à Roubaix que Graw Alphonse est allé faire à la mairie la déclaration, obligatoire dans les huit jours.

Nous espérons qu'on appliquera la loi française à cet allemand « à barbette ».

On pourrait après le prier de retourner en Allemagne terminer tous les ouvrages pédagogiques qu'il lui plairait de faire.

Société d'anciens soldats

Dimanche prochain 26 janvier 1896, à 4 heures du soir, réunion de la Société des anciens militaires des armées de terre et de mer, chez le citoyen Achille Lepers, place Nadaud.

Ceux qui désireraient s'y faire inscrire sont priés de se munir de pièces justifiant leur qualité d'ancien militaire.

Combats de Coqs

Une belle partie de coqs a eu lieu hier chez Danneels à l'Abondance, rue de Mouveaux, 66, entre les amis réunis de Mouveaux.

Danneels a perdu les 3 paires

Le même jour à 4 heures, au même local, il se jouait un beau combat contre Jules Moucron, de la rue Cugnot.

Danneels a perdu les 3 paires.

Nombreux paris.

— Un beau combat de coqs se jouait dimanche chez Losfeldt, rue de l'Epeule contre Mesplomb. Losfeldt a perdu la 1re, gagné la 2e et perdu la 3e.

Nombreux paris.

Beaucoup de monde chez Duterte, rue de l'Epeule, pour voir jouer la belle partie contre la brasserie Saint-Eloi de Tourcoing, Duterte a perdu la 1e, la 2e pas décidée et gagné la 3e.

— Grande animation chez Mathon, rue de la Balance, pour assister au rendage de la partie de chez Debœuf. Debœuf a gagné la 1re et perdu les deux autres.

— Grande assistance hier chez Jules Dorpe, dit Frisé, cabaretier, rue de Tunis, pour voir jouer la belle partie contre Gustave Rys. Dorpe a gagné la 3e et perdu la 1re et la 2. Nombreux paris.

Un beau combat a eu lieu hier, chez Dambrin, rue de Maubeuge, contre l'Enfid. Dambrin a gagné la 1re perdu les 2e et 3e. Beaucoup de parieurs.

— Dimanche 26 janvier, chez Mortier, rendage de la partie de chez Félicien Descamps. Mise au parc à 4 heures.

— Dimanche 26 janvier, rendage de la partie de chez Losfeldt, chez M. Mesplomb, place du Trichon.

Les habitués étaient nombreux chez M. Cambion, au Clairon des Zouaves, rue Bellart, pour assister à la fameuse partie contre la grosse Duite. Cambien a gagné les deux premières paires et perdu la troisième. Grande animation et nombreux paris.

CROIX. — *Groupe la Revanche.* — Le groupe la Revanche de Croix, mande à ses adhérents que les réunions se feront le dimanche, à 4 heures précises, au lieu du samedi.

CROIX. — *Mouvement de la population.* — Voici le mouvement de la population de Croix pendant l'année 1895.

Naissances : 427. — Garçons, 232, filles, 195.

Enfants légitimes du sexe masculin, 210.
» » » féminin, 170.
» naturels du sexe masculin, 22.
» » » féminin, 25.

Naissances doubles : 7, se répartissant ainsi : 10 garçons, 4 filles dont une mort-née.

Décès : 241. — Enfants sexe masculin : 67. — Enfants sexe féminin : 92.

Hommes mariés, 38; femmes mariées, 21; hommes veufs, 11; femmes veuves, 17.

Total 111 décès du sexe masculin.
130 — — féminin.

Mariages, 89; morts nés, 22.

WATTRELOS. — *Conférence sur la sténographie.* — Une conférence sur l'étude de la sténographie aura lieu mardi prochain à 7 h. 1/2 du soir, à l'école municipale de garçons du Crétinier, sous la présidence de MM. Dazin et Gaillard, directeurs d'écoles de Roubaix.

Cette conférence aura pour but d'organiser un cours supérieur de sténographie dans cette école. On y invite principalement les employés et les anciens élèves.

TOURCOING

Pour une victime de Madagascar

Quelques citoyens ont pris l'initiave d'une soirée avec tombola au profit de la famille de notre camarade Grent, ce malheureux soldat récemment rapatrié de Madagascar et dont nous avons raconté la triste odyssée.

La famille du pauvre garçon se trouve dans le plus extrême dénûment et ne peut pourvoir aux soins que nécessite l'état de cette victime de nos expéditions coloniales.

Des citoyens amis du malade se sont chargés de mettre en vente les billets de tombola et nous prions les personnes généreuses qui voudraient offrir des lots pour cette œuvre d'adresser leurs dons au citoyen Louis Delahaye (au Vert Gazon) rue des Phalempins.

Inscription électorale

Nous rappelons aux camarades que les citoyens désireux de se faire inscrire sur les listes électorales peuvent s'adresser chez le citoyen Vandromme à la Brasserie Sociale rue du Haze; chez Simon, 80, rue de la Belle Vue; Vve Decottignies, Au Coq Anglais, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau.

Delphin-Dumortier, 3, rue St-Jacques.

Catteau (au Coq Anglais), rue du Brun-Pain.

Deborghère, 264, boulevard Gambetta.

Louis Delahaye (au Vert-Gazon), rue des Phalempins.

Martin (à la Casserole), rue de la Folie.

Jean-Baptiste Nivesse (à la Croix-Rouge), place de la Croix-Rouge.

Fouret-Salembien, rue de la Blanche-Porte.

Turpin, à l'Epinette.

Au Canonnier Français, rue du Chien Fidèle.

Au Blanc Ballot, chez Duchatel, pont de Neuville.

Estaminet du Virolois, rue du Virolois.

Des listes de souscription pour la lutte électorale se trouvent également aux adresses ci-dessus.

Concert

La société coopérative l'Economie des Ménages, offrira aux sociétaires, à leurs familles et amis, un concert qui aura lieu le dimanche 26 janvier.

Ce concert qui promet d'être des plus brillants sera donné dans la nouvelle salle des fêtes rue de Tournai, 18.

La société chorale Les Trouvères, chef M. Victor Vandenweghe, prêtera son concours à cette soirée.

Au programme : Le Grand Père, drame en un acte, de Georges Petit.

L'Enfant du Chemin de Fer, opérette en un acte, interprété par la section dramatique des Trouvères.

Plusieurs chanteurs et musiciens distingués se feront entendre à ce concert, qui commencera à six heures 1/2 précises du soir.

Le piano sera tenu par M. Oscar Laurens.

La nouvelle salle des fêtes, qui peut contenir 3,000 personnes, sera éclairée à la lumière électrique.

Porte-monnaie trouvé

Le nommé Cottignies Victor, a déposé au bureau de police un porte-monnaie contenant la somme de 6 fr. 44 qu'il a trouvé place des Halles, hier soir, vers 5 heures 1/2.

Contraventions

Des contraventions pour infraction à la police des cabarets ont été dressées à la charges des nommés : Alphonse Vandaele rue de Dunkerque, Amand Faveur, rue de Paris, Pierre Beaudringhien, rue du Brun-Pain.

HALLUIN. — Nous remettrons aujourd'hui aux grévistes : Quête faite par un groupe d'amis 5 fr. — Liste 112 remise par un groupe de tapisseurs, 5e versement, 7 fr. 75. — Liste 78. Dejaegher, 7 fr. 05. — Quête faite aux 3 Clefs d'or. 1 fr. 10.

Groupe d'ouvriers en tapis, 5e versement, 4,80.

Quête faite par des Libres Penseurs, chez Mathon, liste 110, 9 fr.

Quête faite par un groupe de conscrits fils d'étrangers qui protestent contre leur non inscription sur les listes électorales, 1,70.

Liste 106, Louis Delahaye, 8,05.

LILLE

Les Hospices de Lille

Le service religieux et la liberté de conscience

Nous sommes depuis vingt-cinq ans en République: il est une œuvre considérable qui reste à faire, c'est la laïcisation des hospices et des hôpitaux

Or, dans les hospices de Lille, on y voit encore trôner en maîtres les aumôniers et les sœurs.

Cependant il n'y a pas qu'une religion en France : outre l'église catholique, il y a le temple protestant, la synagogue juive.

Pourquoi autorise-t-on le prêtre à faire son service religieux dans nos hospices et empêche-t-on le rabbin, le pasteur ou tout autre desservant religieux d'en faire autant ?

Pourquoi favorise-t-on une religion plutôt que les autres ?

Le règlement de 1873 règle ainsi les attributions et obligations des aumôniers.

Les aumôniers administrent les secours spirituels aux malades et aux indigents et font le service religieux des chapelles des établissements.

Dans les hospices ils enseignent le catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion.

Les aumôniers sont, pour leur temporel, placés sous l'autorité de la commission administrative.

Ils sont nommés par l'Evêque diocésaire, sur la présentation, par la Commission administrative, d'une liste de trois candidats, conformément à l'article 18 de l'ordonnance du 31 octobre 1821.

Ils reçoivent de l'Administration le logement et un traitement fixe réglé par le budget.

On sait que le salaire de l'aumônier est au minimum de deux mille francs par an.

Tout le casuel provenant de l'exercice du culte, dans les chapelles des établissements, doit tourner au profit de l'Administration et entrer dans sa caisse, sauf les exceptions ci-après : dans la première quinzaine d'octobre, est célébré à l'Hospice Général, au frais de l'Administration, une messe basse pour le repos de l'âme de M. Delespaul un bienfaiteur de l'établissement ; dans la première quinzaine de décembre, aux frais de l'Administration, obit solennel, dans la chapelle de l'hôpital St-Sauveur, avec diacre et sous-diacre, en mémoire de Jeanne de Constantinople (dont l'âme doit être depuis longtemps en Paradis depuis que l'on prie pour elle) et des autres fondateurs et bienfaiteurs ; vers la fin d'avril, au frais du Bureau de Bienfaisance, il y a une messe dans la chapelle de l'Hospice Comtesse, en mémoire de tous les bienfaiteurs des pauvres.

Dans ce règlement on va jusqu'à régler l'heure des messes et des vêpres. On ordonne même aux malades et blessés et aux administrés valides du culte catholique à assister, les dimanches et fêtes, à la messe ainsi qu'aux services spéciaux dont nous avons parlé ci-dessus.

On indique bien que le ministère des aumôniers ne s'étend qu'aux malades et administrés catholiques et on rappelle à ce sujet une circulaire ministérielle du 9 novembre 1846, que dès qu'un malade ou un administré manifeste le désir d'avoir un ministre de sa religion auprès de lui, ce vœu doit être immédiatement réalisé.

Mais on sait ce que valent les circulaires ministérielles en pareil cas, avec des aumôniers et des « sœurs » toujours en quête d'âmes à sauver et jaloux des privilèges de leur religion — par conséquent intolérants.

Certes, « il est formellemennt interdit de contraindre les personnes admises dans les hospices, à suivre les pratiques ou à entendre l'enseignement d'une croyance religieuse à laquelle elles seraient étrangères... » mais est-on toujours certain que cette neutralité est loyalement observée ?

Hélas, non ! et nous avons reçu souvent des plaintes de gens soignés dans les hôpitaux de la négligence voulue des sœurs, et de vieillards et incurables des hospices victimes de l'arbitraire religieux précisément à cause de leurs idées juives, protestantes ou anti-religieuses.

Nous croyons que la liberté de conscience sera mieux respectée dans les hospices et les hôpitaux quand on en expulsera les aumôniers.

Que font ils autre chose, du reste, dans les hôpitaux et les hospices que de manger du bien des pauvres ?

Les neuf mille francs que l'Administration des Hospices de Lille leur accorde tous les ans depuis des années, c'est l'argent des déshérités.

H. G.

Le concert des Jeunes Intimes

L'Union des Jeunes Intimes offrait hier à ses membres et à leur famille un concert dont le programme des mieux composés, avait attiré un public très nombreux et la superbe salle de spectacle de la Maison du Peuple, rue de Béthune, était archi comble.

Mlles Montigny, cantatrice, et Lefebvre, pianiste, MM. Courtot, ténor, Consette, comique des Orphéonistes, Auguste Raquet, baryton, Pollet, cornettiste et Raynal, comique excentrique, ont été applaudis et bissés.

A la suite du concert une quête faite au profit des pauvres a été très fructueuse. Puis le bal a commencé et a été très animé jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Toutes nos félicitations aux organisateurs du concert et aux artistes.

Rixe entre jeunes gens

Hier soir, vers 10 heures, trois jeunes gens, les nommés Boys, Deossy et Desoutter, se prirent de querelle dans la buvette charcuterie de M. Dubois-Hallots, rue de la Barre, avec d'autres consommateurs Bientôt ils en vinrent aux mains; la police arriva et les trois jeunes agresseurs furent menés au poste de permanence.

Procès verbal a été dressé à leur charge.

Arrestation pour vol

Dans la journée de samedi, la police a procédé aux arrestation suivantes: Sophie Vanoost, 21 ans, fileuse, sans domicile, pour vol d'une somme de 120 francs, au préjudice de la femme O..., demeurant rue de Paris.

— Emile Mascaret, 53 ans, ouvrier de ferme, sans domicile fixe, pour vol d'une paire de ciseaux de jardinier.

— Emile Haquet, 22 ans, cité Decroix, Jean Vanzupèle, 40 ans, rue des Bonnes-Rappes, 14, et François Burre, 35, rue de la Vieille Comédie, 11, tous trois plongeurs, pour vols de comestibles au préjudice de leurs patrons.

Affaire de mœurs

Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents de ronde rue de Buffon, aperçurent au milieu de la rue, trois personnes, une fille et deux garçons qui se livraient à des actes qui offusquèrent, très justement d'ailleurs, la pudeur des deux sergots.

Ils conduisaient au poste les délinquants malgré leur résistance. Ce sont : Théodore Rever, 18 ans, couvreur, rue du Long-Pot, 181, Edouard Fontrel, 21 ans, chaudronnier, rue de Bavai, 41 et Louise-Julienne Vermeire, 15 ans, varouleuse, rue d'Arras, 120.

Mendicité

Le sieur Jules Plaesens, 40 ans, professeur de langues à Bruxelles, a été arrêté hier pour mendicité sur la voie publique.

Cours et Conférences

Lundi 20 janvier, à 5 heures du soir, Institut de Chimie, 87, rue Barthélémy-Delespaul, cours public de chimie industrielle par M. A. Buisine. Analyse chimique.

— Lundi 20 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, salle de Géographie (1er étage) de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public municipal de Géographie industrielle et commerciale de M. Cons : La France de l'Ouest et du Sud-Ouest.

— Faculté de droit, rue Gauthier-de-Châtillon.

Lundi 20 janvier, huit heures et demie du soir, salle des cours n° 1, cours de législation industrielle, M. Vallas continuera le contrat du travail.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BETHUNE. — *Bal.* — Les commerçants de Béthune se sont réunis hier soir, à la mairie, et ont décidé d'organiser un bal par souscription qui aura lieu dans les salons de l'Hôtel-de-ville, le 29 février prochain. Une quarantaine de personnes assistaient à la réunion.

Le comité d'organisation se compose de MM. L. Maillart, P. Lachartrouille, V. Fruchart, E. Frédéric, E. Outrebon, G. Mahieu et P. Faucquette. Le prix de la souscription est fixé à 3 francs.

— *Conférence.* — Une conférence organisée par la société de géographie de l'arrondissement de Béthune aura lieu le dimanche 2 février prochain, au théâtre. M. Eudovic Breton, ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, parlera de la Sibérie méridionale, qu'il a parcourue l'an passé

ALLOUAGUE. — *Vol de numéraire.* — Pendant que M. Victor Leroy, marchand de porcs à Allouagne était parti au marché de Pernes, un malfaiteur s'est introduit dans sa maison et lui a volé une somme de 630 francs.

AUCHEL. — *Grave accident.* — Jeudi vers midi 1/2, Alexis Chrétien, 26 ans, aide-mineur à la fosse n° 4 des mines de Marles, à Auchel a eu la jambe droite écrasée dans un treuil de la veine Jeanne Midi en voulant faire fonctionner la poulie du frein enrayée par plusieurs morceaux de charbon.

CARVIN. — *Enfants disparus.* — Deux jeunes garçons âgés de 12 ans, les nommés Oscar Splingard et Louis Bellet sont disparus depuis samedi du domile de leurs parents. Ils sont allés comme d'habitude à la classe du matin jusqu'à dix heures, depuis, les maîtres ne les ont plus revus.

Les parents sont dans la désolation, ils ont fait des recherches sans résultats.

Néanmoins, d'après quelques renseignements on les croit partis dans la direction de Lille.

Le premier Splingard Oscar est d'une taille moyenne pour son âge 1 m. 35, figure ronde, yeux bleus, cheveux et sourcils chatains. il est vêtu d'un pantalon de velours, paletot de drap à carrés marron, bottines à lacets, cache-nez de flanelle blanc et noir, tête nue.

L'autre, Bellet Louis, est d'une taille un peu plus petite, cheveux blouds, il porte un costume en velours, des bottines à lacets et une calotte a carrés gris.

BRUAY. — *Graves accidents.* — — Ludovic Sinot, 30 ans 1/2, ouvrier aux mines de Bruay, a été tamponné entre deux wagons sur le carreau de la fosse n° 4 et a été grièvement blessé.

— Arthur Lemaire, 28 ans, chargeur d'accrochage à la fosse n° 4 des mines de Bruay, demeurant à Ruits, voulut traverser la balance de la voûte inférieure à l'étage de 284 mètres ; il croyait que la journee de travail était terminée et que la balance ne fonctionnait plus. Il a été atteint par la cage descendante et a reçu de graves contusions.

WINGLES. — *Heritage et dettes.* — On rigole ferme en ce moment dans le coron Decoupigny d'une aventure qui vient de survenir à un ménage de mineurs lequel passe pour être de très bonne famille.

C'était jeudi matin, le mari était à son travail et la femme buvait du café pour la troisième fois chez sa voisine du bout du coron lorsque survint le facteur.

Tiens voilà le facteur dit celle-ci, vous avez quelque chose à me remettre.

Oui, madame, une lettre recommandée à l'adresse de votre mari et je crois bien qu'elle doit être chargée, car elle est lourde.

Ciel de la vie ! s'écrie la femme, je parie du pain perdu pour tout le coron que c'est l'héritage de mon onque Bastien qui est mort dans le Nord il y a trois mois. Donnez vite facteur pour connaître le montant de ce que nous laisse nous brave mon onque Bastien.

Impossible madame, dit le facteur, la lettre est adressée à votre mari, comme elle doit être pressée, dites-lui de passer au bureau de poste aussitôt remonté.

Bon, monsieur le facteur.

A deux heures, le mineur arrivait chez lui, apprenant l'affaire, vite il se lave, s'habille et part au bureau de poste de Pont-à-Vendin, signe et prend la fameuse lettre qu'il décachète et lit :

Le sieur ... mineur à Wingles, coron Decoupigny est invité à venir payer de suite en mon étude la somme de soixante-dix francs qu'il doit pour fournitures de pain à M..., sous peine de poursuites.

Je crois que si l'orage avait tombé dans le moment sur la tête du brave mineur il n'aurait point produit plus d'effet que cette maudite lettre.

Quoi disait-il c'est là l'héritage de mon onque Bastien, pendant que sa femme criait dans un coin que! malheur seigneur, les visins n' mingeront pos core du pain perdu aujourd'hui.

Quelle singulière idée ont les huissiers maintenant d'envoyer des lettres recommandées, pour réclamer des dettes ?

— *Un concert.* — Ci-dessous le programme du concert que donnera le dimanche 26 janvier la fanfare municipale de Wingles.

Première partie. — 1. Marche triomphale par la Fanfare, 2. l'Adieu des pêcheurs, chorale; 3. Caprice, polka pour clarinette, Damers; 4. Grand air du Caïd, Moulin; 5. Monologue comique, Bulteau; 6. Fantaisie pour hautbois, Plady; 7. Scène comique, Bulteau.

Deuxième partie. — 1. La Charmille, chœur, Chorale; 2. Azella, polka pour piston Fanfare; 3 Rédemption, Moulin; 4. Souvenir de Picardie, air varié pour hautbois, Plady; 5. Monologue comique, Bulteau; 6; Grand concerto pour clarinette, Damers; 7. Scène de genre. Bulteau.

GIVENCHY-EN-GOHELLE. — *Mairie et presbytère.* — Mme Detournay, la femme du très impopulaire maire de cette commune tente en ce moment de redorer le blason de son mari, qui bien entendu a toujours l'ambition de garder son siège de maire, pourquoi, vient-elle de distribuer des étrennes a qui en a voulu.

Chère dame vous avez tort de vous montrer généreuse aujourd'hui, c'est un peu tard, car les électeurs en acceptant vos étrennes comprennent votre but.

Un petit conseil : dites donc à votre mari de ne plus se lancer dans la lutte électorale car la dernière fois il y a laissé pas mal de plumes, la prochaine fois il pourrait bien demeurer sur le carreau. Du reste avouez-le, M. Detournay est fatigué d'être maire et s'il consent à briguer le renouvellement de son mandat, c'est uniquement pour faire plaisir à son ami M. le curé auquel il veut encore rendre de petits services.

Puisque nous parlons du curé, annonçons que pour permettre à celui-ci de planter des espaliers, les murs de son jardin vont être rehaussés de un mètre cinquante.

Tout pour le curé, rien pour les habitants qui réelament toujours la construction d'une classe supplémentaire pour permettre à leurs enfants d'aller en classe.

Patience le jour est prochain où curé et maire auront à répondre !!! on parlera ce jour-là du Château-presbytorial.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND THÉATRE DE LILLE

Direction : A. VIGUIER

Lundi 20 janvier

Bureau à 5 h. — Rideau à 5 h. 1/2.

JACQUES L'HONNEUR, drame.
LA FAVORITE, opéra.

Jeudi 23 janvier

LA JACQUERIE, au bénéfice de M. Almanz, régisseur général.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 18 janvier 1896. — Georges Delporte, rue de Tourcoing, cour St-Pierre, 7. — Désiré Potica, rue de l'Alma, cour Tiberghien, 14. — Albertine Mazurelle, Hôtel-Dieu. — Georges Morel, rue de Bouvines, 87. — Clément Speybroeck, rue du Collège, 148. — Jeanne Bostyn, et Léonard Bostyn, rue des Récollets, 10. — Emile Nevejaes, rue du Fontenoy, cour Moreau, 42. — Suzanne Desmettre, rue de la Redoute, cour Dupont, 5. — Marie Rystean, au Hutin, maisons Lestivet, 24. — Blanche Somers, rue Gretry, 48. — Angèle Gouieau, rue Choiseul, cour Lefevre, 6.

Décès du 18 janvier

Olga Gilotteaux, 10 jours, place du Trichon, cour Dutilleul, 4. — François Rabidet, 28 ans, rue de Lille (cour Six-Gadenne, 2.) — Rosalie Wittouck, 56 ans, rue de l'Alma, 40. — Beaumont, présentée sans vie et Beaumont, id. (jumeaux), rue de l'Epeule (cour Mathieu, 1). — Aubin Vervaert, 38 ans, Pont du Beau-Chêne. — Jean Caillaux, 50 ans, rue de la Vigne, cour Vanlevaer, 13. — Jean Deraose, 45 ans, Hôtel-Dieu. — Adolphine Aalbert, 1 an, rue de Tourcoing, cour Flipo, 8. — Joseph Debière, 4 mois, rue Jacquard, cour Dhalluin, 16. — Jean-Baptiste Roncourt, 71 ans, rue St-Jean, aux Petites-Sœurs.

Promesses de mariage. — Entre : Paul Heriemont, 28 ans, tisserand, à Roubaix et Marie Maillot, 25 ans, ménagère, à Roubaix. — Henri Thuvien, 25 ans, constructeur, rue de Rohan, 26 et Emma Fiévet, 24 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 82. — Alphonse Légier, 27 ans, mouleur, rue de l'Ouest, 115 et Gabrielle Lemerre, 22 ans, sans profession, rue de l'Ouest, 119.

Alphonse Caudrelier, 32 ans, comptable, rue de Lannoy, 109 et Marie Maes, 24 ans, sans profession, Place Ste-Elisabeth, 3. — René-Corneille Gesquière, 25 ans, boucher-charcutier, à Roubaix et Léonie Muyllaert, 24 ans, cultivatrice à Westoutte. — Georges Papegay, 28 ans, menuisier, à Roubaix et Leonie Parent, 21 ans, sans profession, à Tourcoing.

Oscar Buns, 25 ans, teinturier, rue d'Alma, fort Frasez, 19. et Marie Werrebrouck, 32 ans, ménagère, rue d'Alma, fort Frasez, 19. — Guillaume Simaer, 25 ans, domestique, rue St-Jean, 187 et Josine Vandenpoll, 20 ans, couturière, rue Beaurewaert, 18. — Jules Van Rysselberghe, 21 ans, tisserand, rue Ste-Elisabeth, 4, et Coralie Vandeputte, 29 ans, journalière, rue Ste-Elisabeth, 4.

Lonis Hauw, 42 ans, cordonnier, et Silvie Vercouter, 39 ans, peigneuse, rue Milton, 10. — J.-B. Lemaire, 27 ans, trieur à Roubaix, et Célina Duvinage, 28 ans, cuisinière à Leers. — Louis Armantz, ingénieur civil à Roubaix, et Rosalie Crouan, sans profession à Saint-Thonan (Finistère).

Odot Laigent, 23 ans, mouleur à Roubaix et Jeanne Joset, 21 ans, servante, à Nouzon (Ardennes). — Jules Bulteau, 26 ans, cordonnier à Roubaix et Léontine Polleveys, 23 ans, soigneuse à Croix. — Gustave De Coninck, 30 ans, boucher, rue de la Paix, 65 et Louise Mélis, 32 ans, employée de commerce, Grande Place, 24.

Louis Droulers, 32 ans, fabricant à Frasnes-sur-Escaut et Jeanne Vanveris, s. p., rue des Lignes, 27. — J.-B. Lœckx, 29 ans, chaudronnier en fer, quai de Gravelines, 1 et Marie Dhondt, 21 ans, bobineuse, quai de Boulogne, 3. — Charles Isembacq, 27 ans, jardinier, rue Turgot, 96 et Eugénie Allard, 26 ans, soigneuse, rue de Toulouse, cour Masurel, 2.

Henri Lallemand, 24 ans, emballeur, rue du Sile, et Marie Segard, 24 ans, soigneuse, rue de Lannoy, 241. — d'Adolphe Martens, 24 ans, tisserand, rue Archimède, cour Losfeld, 7, et Marie Metdepenninghem, 21 ans, tisserande, rue de Rome, 36.

Henri Labbens, 21 ans, employé de commerce, rue Decrème, 76 et Flore Bouchez, 29 ans, servante, rue d'Alma, 55. — Félix Derudder, 22 ans employé de commerce, Grande-Rue, 310 et Blanche Malfait, 21 ans, couturière, Grande-Rue, 154. — Emile Hermans, 37 ans, contre-maître, à Rouhaix et Flavie De Leersnyder, servante à Tourcoing.

Auguste Van Montagu, 36 ans, menuisier, rue Marquisat, 66 et Marie Verroken, 26 ans, ménagère, rue Marquisat, 66. — Alphonse Feutry, 52 ans, fouleur, rue de Newton, 29, et Octavie Desimpelaere, 43 ans, journalière, rue de Newton, 29.

Henri Briche, 40 ans, apprêteur, rue Philippe de Girard, 2, et Céline Petit, 24 ans, journalière rue Philippe de Girard, 2. — Jean Vanheske, 29 ans peigneur, rue Newton, cour Denduyts, 2 et Jeanne Torrent, 34 ans, soigneuse, même adresse. — Henri Manouvrier, 42 ans, bâtelier à Nivelles, et Julienne Vanhecke, 32 ans, bâtelière à Roubaix.

François Weyn, 22 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour Lepers, 15 et Maria Patteeuw, 25 ans, tisserande, rue de l'Epeule, 200. — Jean-Baptiste Dutlioit, tisserand, rue du Fontenoy, cour Allard, 4 et Zoé Rousseau, 29 ans, soigneuse, même adresse.

Charles Deroubaix, 27 ans, mécanicien, rue des Palmiers, 11, et Marguerite Loridant, 23 ans, empaqueteuse, rue Victor-Hugo. — Léon Dodin, 31 ans, employé de commerce, rue Newcomen, 15, et Pauline Lefebvre, 22 ans, sans profession rue des Arts, 103.

Victor